



#### **NOUS CERTIFIONS:**

Le béton routier sous la marque BENOR, à savoir des mélanges de béton pour revêtements en béton de ciment, et des éléments linéaires réalisés en béton coulé sur place.

# **NOUS CONTRÔLONS LES ÉTUDES PRÉLIMINAIRES :**

Accompagnée d'essais de laboratoire approfondis, cette étude préliminaire démontre que le mélange visé satisfait aux exigences posées.

### NOUS VERIFIONS LE SYSTEME MIS EN PLACE POUR LE CONTRÔLE DE LA PRODUCTION :

Le contrôle de la production consiste à s'assurer que toutes les mesures nécessaires ont bien été prises de sorte à ce que les mélanges produits répondent parfaitement aux spécifications (contrôle des matières premières, contrôle de l'équipement, contrôle du béton lui-même pendant le processus de production).

#### LE PRODUCTEUR:

- Appose la marque BENOR et un code rapide sur son bon de livraison ;
- Indique la classification du béton routier sur ce même bon de livraison. Cette indication renseigne le client sur la composition, les caractéristiques du béton frais et du béton durci, ainsi que sur le cahier des charges qui s'y applique.

## LE MAÎTRE D'OUVRAGE :

Peut, à l'aide du code rapide repris sur le bon de livraison, consulter la fiche technique du produit sur COPRO Extranet.

#### INFO:

luc.verbustel@copro.eu









